

## **Arrêté ministériel portant désignation des membres du jury de la Communauté française de l'enseignement secondaire**

**A.M. 30-04-2021**

**M.B. 07-05-2021**

La Ministre de l'Education,

Vu le décret du 27 octobre 2016 portant organisation des Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 novembre 2017 portant exécution du décret du 27 octobre 2016 portant organisation des Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>. - § 1<sup>er</sup>.** M. Damien REBELLA, Directeur général adjoint du Service général de l'Enseignement secondaire ordinaire et des CPMS, est désigné en qualité de Président des Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire.

**§ 2.** Mme Cindy RENARD, Directrice de la Direction des Jurys de l'enseignement secondaire, est désignée en qualité de Présidente déléguée des Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire.

**Article 2. - § 1<sup>er</sup>.** Le secrétaire de chaque jury est désigné parmi les membres du personnel administratif de niveau 1 de la Direction des Jurys de l'enseignement secondaire.

**§ 2.** Le secrétaire adjoint de chaque jury est désigné parmi les membres du personnel administratif de niveau 2+ de la Direction des Jurys de l'enseignement secondaire.

**Article 3. -** Sont désignés en qualité de membres permanents des Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire :

1. Mme Sylvie GRAILLON
2. Mme Florence HANOSSET
3. M. Jean-Luc JELEN
4. Mme Christine LELOUP
5. Mme Alicia NARDI
6. Mme Nathalie PLISNIER

**Article 4. -** Sont désignés en qualité de membres non-permanents des Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire :

- BAIVIER Michelle
- BELS Jacques
- BISTON Francis
- BOSSI Patricia
- BOUTEILLER Bernadette

- 
- CALMANT Anne-Marie
  - CAPIZZI Nunzia
  - COOS Danielle
  - CORNUT Catherine
  - CUISINIER Gérard
  - DAUBIT Jacqueline
  - DE BLOCK Isabelle
  - DE GUSSEM Dominique
  - DELATTRE Véronique
  - DELSEMME André
  - DEROANNE Jean-Marie
  - DEWEZ André
  - DUBIGK Nicole
  - DUBOIS Lise
  - DURIEUX Karine
  - FAVRESSE Jacques
  - FLAMENT Patrick
  - GAROT Chantal
  - GERARD Etienne
  - GODELAINE Marie-Paul
  - GORENSZACH Diana
  - GUEUNING Benoit
  - HEEKHOUT Yves
  - HONOREZ Micheline
  - HOUBRECHTS Christiane
  - HUBERT Elisabeth
  - IMATOUCHAN Hassan
  - JACQUET Charles
  - JOUANT Bernadette
  - KICQ Alain
  - LACROIX Astrid
  - LELOUP Pierre-Michel
  - LEQUEUX Michel
  - LESUISSE Kjosé
  - LICATA Nicolo
  - LORQUET Véronique
  - MAGIS Nicole
  - MALICE Patrick
  - MANGON Louise
  - MARNEFFE Jacques
  - MASURE Patricia
  - MATON Marie-Bénédicte
  - MEURIS Jacqueline
  - MOLITOR Pierre
  - MORTEHAN Jean-François
  - MOUREAUX Bernadette
  - PAQUET Christine
  - PAULUS Joséphine
  - PIROTTE Raymond
  - PLATIAU Patrick
  - ROUELLE Bernadette
  - SCHLEUSNER Myriam
  - TASSET Françoise
  - THIRION Claire
  - THOMAS Jean-Luc
  - TOURIEL Luna

- 
- URBING Marie-Claire
  - VANDERBRIGGHE Marie-Line
  - VASSAUX Michèle
  - WASTERLIN Mireille

**Article 5.** - La liste des membres non permanents établie à l'article 4 est non exhaustive. Elle peut être complétée, en fonction des besoins, à tout moment.

**Article 6.** - L'arrêté ministériel du 10 décembre 2019 portant désignation des membres du jury de la Communauté française de l'enseignement secondaire est abrogé.

**Article 7.** - Le présent arrêté produit ses effets le 1<sup>er</sup> mars 2021.

Bruxelles, le 30 avril 2021.

C. DESIR,  
Ministre de l'Education